Un partenaire pour le développement de la politique de santé mentale

Le Comité de la santé mentale du Québec

BIBLIOTHÈQUE

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
1e trimestre 1990
ISBN 2-550-20422-0

90-04931/

Note au lecteur

Je porte avec plaisir à votre attention un court dossier d'information sur le Comité de la santé mentale du Québec.

La préparation d'un tel dossier s'imposait à la suite des nombreux changements qu'a connus le Comité, au cours des derniers mois. Ces modifications ont trait à la composition, à la structure, au fonctionnement ainsi qu'aux mandats de cet organisme gouvernemental.

La publication, en janvier 1989, de la politique québécoise de santé mentale ainsi que la volonté du Comité de collaborer toujours plus efficacement à la formulation et à la revue des orientations du Québec en santé mentale, auront provoqué, pour une très large part, cette évolution récente du Comité.

Au moment où s'amorce la mise en application de la politique de santé mentale dans les différentes régions du Québec, il est aussi indiqué d'entreprendre des travaux qui pourront servir à son développement éventuel. Le Comité de la santé mentale du Québec est heureux de pouvoir participer à la réalisation de tels travaux et de contribuer plus spécifiquement à l'identification des mesures de prévention et de promotion.

Roger Paquet
Président

BIBLIOTHÈQUE
MAR 20 1990
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

Nature et mandats du Comité 7
Structure du Comité 8
Organigramme 10
Membres du Comité 11
Membres des Groupes d'experts du Comité 14
Éléments historiques et bibliographiques 24
Coordonnées du Comité 27

NATURE ET MANDATS DU COMITÉ

Le Comité de la santé mentale du Québec est un organisme gouvernemental de planification et d'évaluation en santé mentale qui est rattaché au Ministre de la Santé et des Services sociaux. Il est aussi relié, par son Secrétariat, au Sous-ministre responsable de la planification et de l'évaluation du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Avec l'adoption par le Québec d'une politique de santé mentale, les mandats généraux du Comité peuvent être formulés comme suit:

- conseiller le Ministre de la Santé et des Services sociaux sur les questions de santé mentale;
- collaborer à la réalisation des activités de planification et d'évaluation dont le ministère de la Santé et des Services sociaux a la responsabilité en santé mentale ainsi qu'au développement de la politique québécoise de santé mentale.

Les mandats spécifiques du Comité ont trait:

- au vieillissement et à la santé mentale;
- à la pauvreté et à la santé mentale;
- au travail et à la santé mentale;
- aux communautés culturelles et à la santé mentale;
- aux femmes, aux hommes et à la santé mentale;
- aux autochtones et à la santé mentale.

À partir notamment des données de réalisation de ces mandats, le Comité doit aussi proposer certains ajustements ou développements dont pourrait devoir bénéficier la politique de santé mentale.

STRUCTURE DU COMITÉ

Le Comité est composé de quatre éléments principaux. Il y a d'abord l'assemblée de ses membres. Puis il y a les Groupes d'experts du Comité et les commentateurs de leurs rapports. Il y a enfin le Secrétariat du Comité.

L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité dirigent l'organisme et lui procurent une expertise horizontale ayant trait à chacun des sous-secteurs de la santé mentale:

- la promotion et la prévention;
- le traitement;
- la réadaptation et la réinsertion sociale;
- la formation;
- la recherche.

Cette expertise permet au Comité:

- de fournir des avis au Ministre de la Santé et des Services sociaux lorsque requis;
- d'apprécier tout rapport relatif à la santé mentale;
- d'intégrer des données pertinentes de toutes sortes, dont notamment les contenus des rapports des Groupes d'experts du Comité, et d'en tirer des recommandations précises et utiles à l'ajustement et au développement de la politique de santé mentale.

LES GROUPES D'EXPERTS DU COMITÉ

Ces groupes (ou Sous-Comités), que créent les membres du Comité, étudient les questions plus complexes que ceux-ci leur soumettent. Ils procurent au Comité une expertise directement liée aux exigences de l'étude de ces questions. Cette expertise complémentaire permet au Comité:

- de mieux planifier l'étude de ces questions;
- de mieux procéder à l'étude effective de ces questions et de préparer de meilleurs rapports - et des rapports plus crédibles - sur celles-ci;
- de formuler de meilleures recommandations pour l'ajustement et le développement de la politique de santé mentale à la suite de l'étude plus adéquate de ces questions.

Les Commentateurs des rapports des Groupes d'experts du Comité

Les membres du Comité soumettent à des Commentateurs externes les rapports d'étude des Groupes d'experts qu'ils ont constitués et ils voient à ce que les commentaires de ces autres experts, québécois et étrangers, fassent partie des publications de ces rapports.

La contribution de ces Commentateurs permet à tous les lecteurs des rapports des Groupes d'experts du Comité d'en saisir plus facilement le niveau d'intérêt, ainsi que la portée, et d'en faire un usage aussi poussé que possible. Ces commentaires - qui favorisent l'action à tous les niveaux - contribuent à hausser la qualité, l'intérêt et l'utilité des produits du Comité.

De mini-conférences de consensus (*Consensus Development Conferences*) avec jury, participation d'un public, témoignage des auteurs du rapport concerné et de ses Commentateurs externes, seront tenues, au besoin, sur un ou quelques points importants de divergence qui pourront surgir entre les auteurs d'un rapport et les commentateurs du même rapport.

Les déclarations d'accord (*Consensus Statements*) des jurés de ces conférences seront, dans ces cas, jointes aux publications des rapports concernés, toujours dans le but de favoriser l'action à tous les niveaux et d'accroître la qualité, l'intérêt et l'utilité des produits du Comité.

Le Secrétariat du Comité

Le Secrétariat se préoccupe d'une façon toute particulière de la bonne marche du Comité. Il est amené, dans cette perspective, à conseiller le Comité et à l'assister dans la détermination de ses orientations, de son organisation et de son fonctionnement.

Le Secrétariat assiste aussi le Comité dans la réalisation de ses mandats et dans la préparation et la diffusion de ses rapports. Il voit de plus à l'application des décisions du Comité et à la bonne gestion de ses ressources. Il est enfin le lien quotidien entre le Comité et ses partenaires.

ORGANIGRAMME

Cet organigramme du Comité de la santé mentale du Québec souligne les liens principaux qui le rattachent au ministère de la Santé et des Services sociaux.

MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité de la santé mentale du Québec sont nommés par le Gouvernement du Québec. Ils proviennent des principaux milieux concernés par la santé mentale. Les membres actuels sont:

Roger Paquet

Expert en travail social, directeur général du Centre hospitalier Pierre-Janet à Hull, qui agit à titre de Président du Comité;

Jean-François Saucier

Psychiatre, Ph.D. en anthropologie culturelle, professeur de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, consultant en recherche au Département de pédopsychiatrie de l'Hôpital SteJustine, chercheur,qui agit à titre de Vice-président du Comité;

Luc Blanchet

Psychiatre au Département de psychiatrie du Centre hospitalier Jean-Talon, médecin conseil au Département de santé communautaire de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal;

Claude Bouchard

Omnipraticien, coordonnateur à l'implantation d'un service de réadaptation en santé mentale, à Rimouski;

Francine Dorion

Intervenante communautaire à la «Maison sous les arbres» de Châteauguay;

Hans Fleury

Docteur en psychologie clinique, chef du Service de psychologie et coordonnateur administratif des services psychiatriques à la Cité de la Santé de Laval;

Marie-claire Laurendeau

Ph.D. en psychologie, responsable du secteur santé mentale du Département de santé communautaire de l'Hôpital Général de Montréal, chercheure;

Denise Paul

Docteure en éducation, option psychologie communautaire, experte en nursing ,option psychiatrie et hygiène mentale, professeure au Département des sciences infirmières de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke;

Vesta Wagener-Jobidon

Intervenante communautaire, membre du Regroupement des parents et amis de la personne malade mentale de Québec, coordonnatrice au Groupe d'intervention communautaire le P.A.V.O.I.S. de Québec.

MEMBRES DES GROUPES D'EXPERTS DU COMITÉ

Au moment où ce dossier d'information est préparé, le Comité a composé cinq de ses six Groupes d'experts prévus.

MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS DU CSMQ SUR LE VIEILLISSEMENT ET LA SANTÉ MENTALE

Le Comité de la santé mentale du Québec s'est doté à sa réunion du 16 mars 1989,d'un Groupe d'experts sur le vieillissement et la santé mentale. Le groupe est formé des personnes suivantes qui ont consenti à appuyer le Comité dans l'étude de cette question:

Raymond Champagne

D.Sc.Ed., psychologue, directeur du module de psychologie et responsable du certificat en gérontologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui agit à titre de Président du groupe;

Paule Ladouceur

Médecin au secteur gérontologie du Département de santé communautaire de l'Hôpital du St-Sacrement de Québec et ex-présidente de l'Association québécoise de gérontologie;

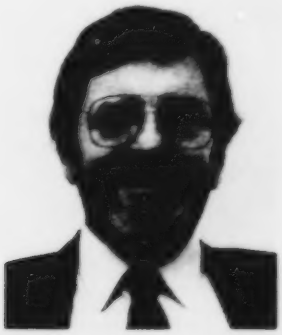

Hubert de Ravinel

Andragogue et écrivain, co- fondateur et ex-directeur du mouvement «Les petits frères des pauvres» de Montréal, ex-consultant en gérontologie auprès d'un ministère québécois, formateur attaché au Centre de gérontologie du Collège Marie-Victorin de Montréal;

Judith Stryckman

Experte en anthropologie et gérontologie, chef de recherche et de développement de politiques au Conseil consultatif national sur le 3e âge.

Denise Paul

Docteure en éducation, experte en nursing, professeure au Département des sciences infirmières de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et membre du Comité de la santé mentale du Québec, apporte son concours à la réalisation de la tâche de ce groupe et l'assure de l'entier appui du CSMQ.

MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS DU CSMQ SUR LA PAUVRETÉ ET LA SANTÉ MENTALE

Le Groupe d'experts du CSMQ sur la pauvreté et la santé mentale formé le 16 mars et le 13 avril 1989, rassemble les personnes suivantes qui ont été invitées par le Comité à venir l'appuyer pour l'étude de cette question:

Jean-Bernard Robichaud

Ph.D. ,Conseiller principal en politiques sociales et Directeur du Bureau du Québec du Conseil canadien de développement social, qui agit à titre de Président du groupe;

Christine Colin

Médecin spécialiste en santé communautaire, Chef du Département de santé communautaire de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, responsable -pendant plusieurs années- d'un Groupe de recherche et d'action pour la santé des populations très défavorisées lié au mouvement international ATD-Quart-monde;

Lorraine Guay

Infirmière et intervenante communautaire, Présidente du Conseil d'administration de la Clinique populaire de Pointe St-Charles;

Micheline Pothier

Psychologue. Conseillère-cadre auprès du Directeur général adjoint et ex-coordonnatrice des interventions en milieu défavorisé, à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Jean-François Saucier

Psychiatre, Ph.D. en anthropologie culturelle, professeur de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, consultant en recherche au Département de pédopsychiatrie de l'Hôpital Ste-Justine, chercheur, vice-président du Comité de la santé mentale du Québec, apporte son concours à la réalisation de la tâche de ce groupe et l'assure de l'entier appui du CSMQ.

MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS DU CSMQ SUR LE TRAVAIL ET LA SANTÉ MENTALE

Le Groupe d'experts du Comité de la santé mentale du Québec sur le travail et la santé mentale a été formé par le Comité, à ses réunions du 11 mai et du 29 juin 1989. Il est composé des personnes suivantes:

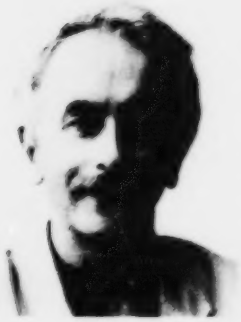

Michel Vézina

Médecin spécialiste en santé communautaire. Chef du Département de santé communautaire du Centre hospitalier de l'Université Laval et Directeur du Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'organisation, la santé et la sécurité au travail (GIROSST) de l'Université Laval, qui agit à titre de Président du Groupe;

Michelle Cousineau

Médecin-conseil en santé au travail et en toxicomanie, Présidente de C.I.M. (Québec) et Présidente de l'Association canadienne pour la santé mentale, division du Québec;

Donna Mergler

Ph.D. en neurophysiologie, Professeure de physiologie au Département des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal et Co-directrice du Groupe de recherche-action en biologie du travail;

Alain Vinet

Ph.D. en sociologie, Membre du Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'organisation, la santé et la sécurité au travail (GIROSST) et Professeur au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

Marie-Claire Laurendeau

Ph.D. en psychologie, responsable du secteur «santé mentale» au Département de santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal et membre du Comité de la santé mentale du Québec, apporte son concours à la réalisation de la tâche du groupe constitué et l'assure de l'entier appui du Comité.

MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS DU CSMQ SUR LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET LA SANTÉ MENTALE

Le Comité de la santé mentale du Québec a formé lors de sa réunion du 21 septembre 1989, un Groupe d'experts sur les communautés culturelles et la santé mentale. Le Groupe est composé comme suit:

Gilles Bibeau

Ph.D., Directeur du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, Directeur du Groupe inter-universitaire de recherche en anthropologie médicale et en ethnopsychiatrie (GIRAME), Co-Directeur de la revue «Psychotropes», qui agit à titre de Président du groupe;

Alice M. Chan-Yip

Pédiatre et membre-fondateur du Comité du multiculturalisme à l'Hôpital de Montréal pour enfants, Directrice de la Clinique de pédiatrie de l'Hôpital Chinois de Montréal, professeure du Département de pédiatrie de la faculté de médecine de l'Université McGill;

Margaret Lock

Ph.D., anthropologue, Directrice du Département des sciences humaines et sociales en médecine et du Département d'anthropologie de l'Université McGill;

Cécile Rousseau

Psychiatre attachée à l'Unité de recherche psychosociale de l'Hôpital Douglas, membre-fondateur, puis Présidente, de l'Association médicale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (A.M.A.L.C.);

Carlo Sterlin

Docteur en anthropologie, psychiatre au Centre hospitalier Mgr Ross de Gaspé, membre du Conseil d'administration du Centre interculturel Monchanin.

Hans Fleury

Docteur en psychologie clinique, Chef du Service de psychologie et Coordonnateur administratif des services psychiatriques à la Cité de la Santé de Laval, ainsi que membre du Comité de la santé mentale du Québec, apporte son concours à la réalisation de la tâche de ce groupe et l'assure de l'entier appui du CSMQ.

MEMBRES DU GROUPE D'EXPERTS DU CSMQ SUR LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA SANTÉ MENTALE

Les personnes suivantes composent le Groupe d'experts du Comité de la santé mentale du Québec sur les femmes et les hommes et la santé mentale qui fut formé le 21 septembre et le 19 octobre 1989.

Nancy Guberman

Experte en travail social, Professeure au Département de travail social et membre du Centre de recherche féministe de l'Université du Québec à Montréal, membre du Conseil d'administration et personne ressource de plusieurs organismes intéressés par la situation des femmes, qui agit à titre de Présidente du Groupe;

Jacques Broué

Communicateur, thérapeute au Groupe Option, un groupe thérapeutique pour conjoints violents, ancien coordonnateur du collectif Coeur Atout, membre fondateur du collectif Hom-Info et du Groupe pour la contraception masculine de Montréal, instigateur de plusieurs groupes de discussion entre hommes sur divers thèmes reliés à la condition masculine;

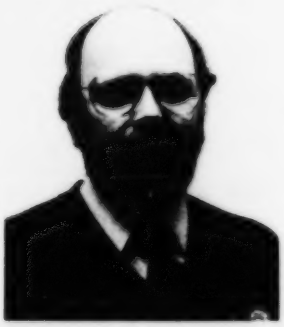

Jocelyn Lindsay

Ph.D. en éducation, Professeur à l'École de service social de l'Université Laval, intervenant en condition masculine, Directeur, pendant plusieurs années, de la revue «Service Social»;

Louise Nadeau

Ph.D. en psychologie, Responsable du certificat de toxicomanies de l'Université de Montréal, Présidente du Conseil d'administration de Domrémy-Montréal, Présidente du Groupe de recherche appliquée sur les psychotropes (GRAP), Co-Présidente de la table de concertation sur les femmes, du Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies, et Co-Directrice de la revue «Psychotropes»;

Liliane Spector-Dunsky

Ph.D. en psychologie, Professeure au Département des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, psychologue senior pour la section de thérapie couple et famille de l'Institut de psychiatrie communautaire et familiale de l'Hôpital général juif.

Francine Dorion

Intervenante communautaire et membre du Comité de la santé mentale du Québec apporte son concours à la réalisation de la tâche du groupe constitué et l'assure de l'entier appui du Comité.

ÉLÉMENTS HISTORIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

Le Comité de la santé mentale du Québec a été créé le 25 août 1971, à une époque où la psychiatrie québécoise réclamait une présence psychiatrique dans les structures de l'État et une politique de santé mentale pour le Québec.

Par son existence, sa composition, son fonctionnement et ses travaux, le CSMQ a facilité depuis lors la considération au Québec de tous les savoirs pertinents dans la pratique ministérielle des grandes fonctions de planification et d'évaluation en santé mentale.

La mise entre parenthèses du CSMQ - pendant la période de développement du rapport du Comité de la politique de santé mentale (Rapport Harnois), pendant la période d'étude de ce rapport et d'adoption par le ministère de la Santé et des Services sociaux d'une politique de santé mentale - aura permis au Comité de se repenser en profondeur pour mieux servir encore le secteur québécois de la santé mentale.

Mentionnons, enfin, que le Comité a mis au point, au cours des années, des avis qui constituent les éléments les plus remarqués de sa contribution. Les plus récents ont porté sur les sujets suivants:

- **les enfants placés, (1)**
- **les garderies, (2)**
- **l'information de masse en santé mentale, (3)**
- **l'autisme et les autres psychopathologies graves de l'enfance, (4)**
- **la prévention du suicide, (5)**
- **la notion de santé mentale, (6)**
- **l'efficacité des interventions en santé mentale, (7)**
- **la santé mentale des enfants et des adolescents, (8)**
- **les ressources alternatives en santé mentale, (9)**
- **les services de santé mentale de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des États- Unis. (10)**

(1) **Paquet, Roger; Leczinska, Edda; Lortie, Gilles**: *Avis sur les enfants placés*, Gouvernement du Québec, 2e trimestre 1983, 72 pages.

(2) **Provost, Marc; Garon, Denise; Larsen, Carolyn**: *Impact des garderies sur les jeunes enfants - Où va le Québec? (Avis sur les services de garde)*, Gouvernement du Québec, 1er trimestre 1983, 102 pages.

(3) **Fréchette-Duchesne, France**: *Avis pour un programme d'information de masse en santé mentale*, Gouvernement du Québec, 2e trimestre 1983, 41 pages.

(4) **Tremblay, François; Roberge, Colette; Leczinska, Edda**: *Avis sur l'autisme et les autres psychopathologies graves de l'enfance* Gouvernement du Québec, 3e trimestre 1983, 198 pages.

(5) **Fréchette-Duchesne, France; Lortie, Gilles; Harnois, Gaston; Paquet, Roger; Tremblay, François**: *Prévenir le suicide au Québec (Avis sur la prévention du suicide)*, Gouvernement du Québec, 2e trimestre 1983, 101 pages (annexe).

(6) **Corin, Ellen; Grunberg, Frédéric; Séguin-Tremblay, Guylaine; Tessier, Lise**: *La santé mentale - de la biologie à la culture (Avis sur la notion de santé mentale)*, Gouvernement du Québec, 3e trimestre 1985, 158 pages.

(7) **Lamontage, Yves; Lavoie, Francine; Tessier, Lise**: *La santé mentale - prévenir, traiter et réadapter efficacement (Avis sur l'efficacité des interventions en santé mentale)*, Gouvernement du Québec, 2e trimestre 1985, 4 volumes de 115 pages, 101 pages, 157 pages et 123 pages.

(8) **Houde, Laurent; Séguin-Tremblay, Guylaine; FitzGerald, Michelle; Roy, Maurice; Lajoie, Mireille**: *La santé mentale des enfants et des adolescents - Vers une approche plus globale (Avis sur la protection et le développement de la santé mentale des jeunes)*, Gouvernement du Québec, 3e trimestre 1985, 251 pages (avec une annexe publiée séparément de Baulu, Pierre: *L'école et la santé mentale - État de la question de la santé mentale en milieu scolaire*, Gouvernement du Québec, 3e trimestre 1985, 89 pages).

(9) **Paquet, Roger; Lavoie, Francine; Harnois, Gaston; FitzGerald, Michelle; Gourgue, Christine; Fontaine, Nicole**: *La santé mentale - rôles et place des ressources alternatives (Avis sur les ressources alternatives)*, Gouvernement du Québec, 4e trimestre 1985, 168 pages.

(10) **Corin, Ellen; Tessier, Lise; Séguin-Tremblay, Guylaine; Bozzini, Luciano; avec Grunberg, Frédéric**: *Sortir de l'asile? Des politiques et des pratiques en pays étrangers (Avis sur les services de santé mentale de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des États-Unis)*, Gouvernement du Québec, 3e trimestre 1986, 480 pages.

Coordonnées du comité

Le courrier destiné au Comité doit être adressé comme suit:

Comité de la santé mentale du Québec
1075 chemin Ste-foy, 2e étage
Québec, (Québec), Canada
G1S 2M1

On peut aussi atteindre le Comité par téléphone au numéro:
(418) 643-9210
ou par télécopieur au numéro:
(418) 646-1956

Le Secrétaire du Comité, Pierre Vendette, et sa collaboratrice, Colombe Barbeau, se feront toujours un plaisir de compléter l'information fournie dans ce dossier sur le Comité de la santé mentale du Québec.

Pierre Vendette

Colombe Barbeau

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Comité de la santé mentale du Québec

90-718